



**INSTALLATION
DU SYNDICAT
DE DEVELOPPEMENT LOCAL
DU CŒUR D'HERAULT**

JEUDI 5 MARS 2009

Rappel sur la période 2001-2008



- Les fondements historiques de la démarche « pays »

- Années 1960 : Parcs naturels
- Années 1970 : Pays d'accueil touristique et Plan d'Aménagement Rural
- Années 1980 : Loi de décentralisation, Chartes intercommunales
- 1992 : loi sur l'intercommunalité
- 1995 : LOADT, loi Pasqua
- 1999 : LOADDT, loi Voynet ; loi Chevènement sur l'intercommunalité ; loi Gayssot sur le renouvellement urbain

2001 : L'impulsion d'un processus concerté

- Création de l'association et présidence d'André VEZINHET
- Appel à mobilisation des acteurs locaux (réunions publiques)
- Lancement du diagnostic stratégique concerté (forces, faiblesses, opportunités, menaces) en préalable à la Charte de Pays
- Création d'un « atlas statique » au niveau du pays

2002 : la définition de la stratégie de développement du territoire et l'instauration de la démocratie participative

- Le Pays rêvé en 2020-2030
- Examen en CRADT (jamais de compte-rendu, ni d'arrêté préfectoral !?)
- Retrait de Pézenas et de Thongue et Libron
- Recrutement d'un animateur et d'une secrétaire
- La création du Conseil de développement (jamais reconnu par la CC du Lodévois)
- Définition des 4 axes stratégiques 2003-2013
 - Organisation et union des acteurs locaux
 - Urbanisme intégré et mise en valeur de l'environnement
 - Services publics et lien social
 - Création d'emplois et de richesses localement

2003 : L'avancée décisive et puis le blocage

- Election de Louis Villaret à la présidence
- Adoption de la charte de pays par les conseils municipaux et communautaires du Clermontais, du Lodévois-Larzac et de la Vallée de l'Hérault
(la CC du Lodévois et ses communes ne le feront que 18 mois plus tard!)
- Adoption de la charte de pays par le Conseil de développement et élection d'André Gay à sa présidence
- Voyage d'étude en pays Couserans
- Retrait de la CC du Lodévois de l'association du pays
- Actualisation du schéma directeur de développement touristique du Cœur d'Hérault
- Préparation du contrat de pays

2004 : La fin de la préfiguration

- Sélection à l'appel à projet « Santé et territoire »
- Soutien de la Région à la politique des pays et à celui du Cœur d'Hérault
- Lancement de la création du SYDEL
(1^{ère} version des statuts)
- Préparation du contrat de Pays
- Adoption de la Charte de pays par la CC du Lodévois en décembre

2005 : le démarrage opérationnel

- Arrêté préfectoral de reconnaissance définitive du Pays Cœur d'Hérault le 17 janvier 2005
- Déménagement à Clermont l'Hérault
- Premier forum de la Culture (à Aniane)
- Mise en place d'une mission tourisme conventionnée avec le CDT de l'Hérault
- Signature du contrat de pays 2005-2007 et de sa première programmation le 28 juin 2005
- 2^e version des statuts du SYDEL à la demande des tutelles des consulaires
- Diagnostic et schéma des TIC

2006 : La montée en puissance

- Renforcement de la mission tourisme
- Mise en place de l'observatoire dynamique du pays
- Lancement de l'agenda culturel trimestriel avec le Théâtre de Clermont l'Hérault
- Création de la lettre numérique
- Transfert méthodologique de la démarche de pays dans le sud Maroc



2007 : la fin du « rodage », l'année charnière

**En 3 ans,
plus de 120 projets,
d'un coût total de 50 millions d'euros,
avec 10 millions du Conseil général,
9 millions de la Région,
et 9 millions de l'État et de l'Europe.**

- Préparation du contrat de pays 2008-2013
- Préparation de la candidature LEADER

2008 : des acquis et des perspectives

- Réélection de Louis Villaret à la Présidence
- Observatoire : parution de « Regard n° 1 »
- Économie : schéma directeur
- Tourisme : positionnement identitaire, outils de communication, schéma des APN
- Culture - patrimoine : schéma culturel, et interprétation du patrimoine

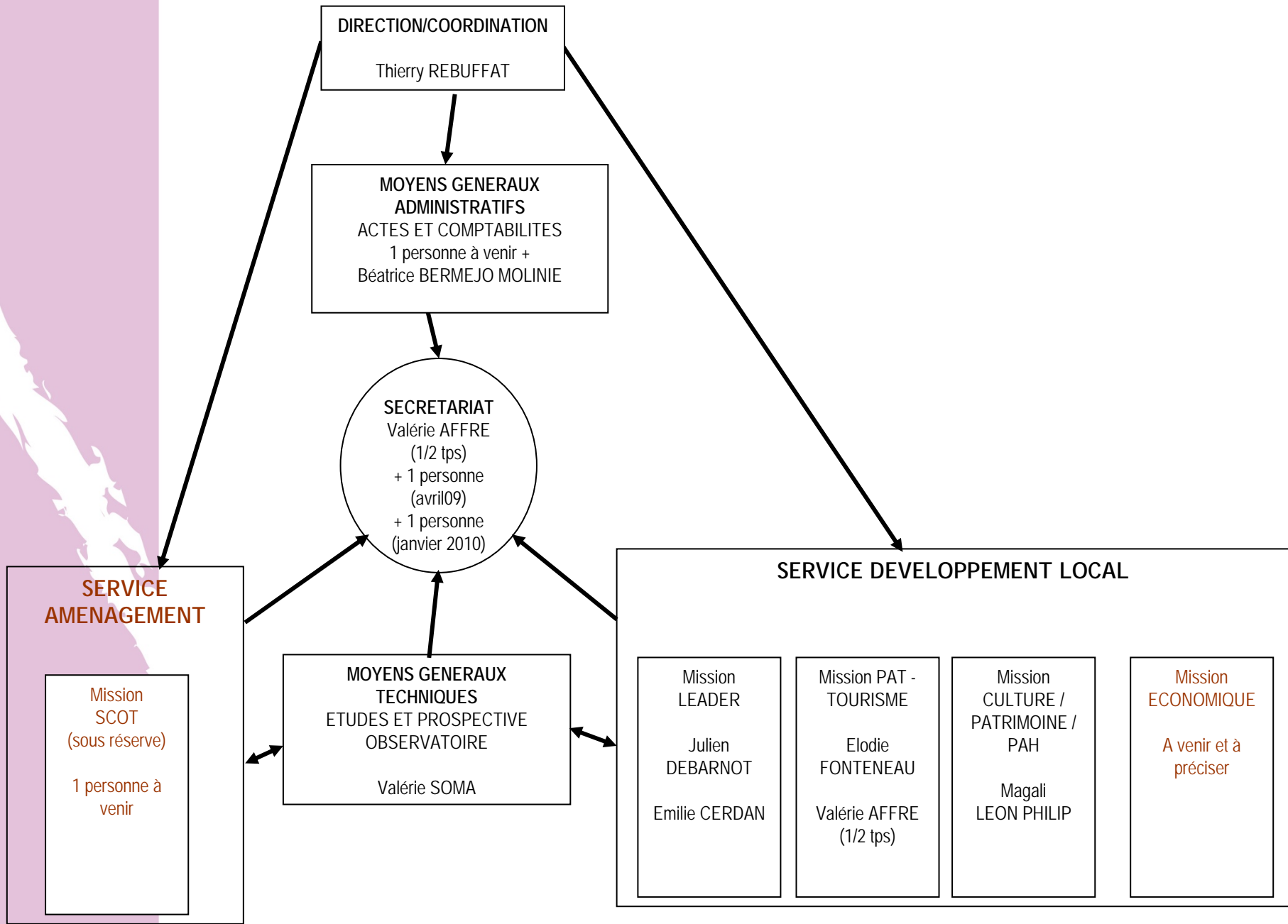
2008 : des acquis et des perspectives

- Retour de la CC du Lodévois dans la dynamique de Pays
- Finalisation de la Convention territoriale Cœur d'Hérault - CPER « 2007-2013 »
- Sélection et conventionnement à LEADER 2007-2013 en Languedoc - Roussillon
- Finalisation du cadre 2008-2013 du contrat de pays

LES PERSONNELS

(février 2009)

- **Thierry REBUFFAT**, direction
- **Béatrice BERMEJO-MOLINIE**, administration et finances
- **Valérie AFFRE**, secrétariat
- **Elodie FONTENEAU** et **Valérie AFFRE**, mission tourisme
- **Valérie SOMA**, étude et prospective - observatoire
- **Magali LEON-PHILIP**, mission culture et patrimoine
- **Julien DEBARNOT** et **Emilie CERDAN**, mission Leader



LES PRESTATAIRES MAJEURS

Bureaux d'études :

SCET, Krépis, COGITIS, JMC, NICAYA-ORANGE NOIR,
PLC-DEMETER,

Communication, informatique :

VERNALIS Interactive, L'ours - Yves KOSKAS, AOC,
Médiacité, Christophe LEYDIER, FUSIOLINE - Olivier
THIEULE, Copy Sud, Micropolys, L'atelier nomade

LES PARTENARIATS FORMALISES :

La Manufacture des paysages,
Terres vivantes,
Demain la terre,
Amis du patrimoine Nébiannais,
Théâtre de Clermont l'Hérault,
les Offices de tourisme,
Université Paul Valéry - Acanthe,
UMR CNRS,
la MLJ,
la Maison de l'emploi,
la Maison des Entreprises...

2002-2009 : évolutions et quelques repères chiffrés

- Budget de 150 KE à 600 KE
- Locaux de 15 à 150 m²
- Equipe de 2 à 8 personnes
- Création d'un vrai réseau avec plusieurs centaines de contacts
- « Coût » de 3€ / an / hab. pour le territoire (soit 1/2 paquet de cigarettes, ou 1/3 de plat du jour), soit 210KE pour 70.000 hab. pour assurer l'autofinancement de l'association
- Rapport minimal direct pour tout le territoire : 2.500.000 € / an de l'Europe, de l'Etat, de la Région et du Département

Le pays rapporte au moins
7 fois plus qu'il ne coûte !



Merci de votre attention